

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement
de l'école Louis-Cyr
à la cafétéria
le 27 septembre 2021 à 18 h 30

Étaient présents :

Membres de la direction :

M. Éric Sansfaçon, directeur

Membres parents :

Mme Annie Boulianne

Mme Élyse Boyer, membre substitut

M. Jean-Claude Guérin

Mme Annie Lapré

Mme Mélissa Lavigreur

Mme Laurence Tremblay

Membres du personnel :

M. Denis Beaudoin

Mme Audrey Benoit

Mme Pierrette Boudrias

Mme Andrée-Anne Charron

Mme Christine St-Jean

Mme Kathleen Tremblay

Était absent :

Mme Sylviane Deslandes

Mme Alexandra Verville, directrice adjointe

1. Mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 18 h 30. M. Sansfaçon souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. Nomination d'un président d'assemblée

(CE 270921-01)

M. Sansfaçon explique ce qu'est un président d'assemblée. Mme Saint-Jean propose M. Sansfaçon comme président d'assemblée, secondée par M. Guérin. M. Sansfaçon accepte le mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Parole du public

Aucun public n'est présent à la rencontre.

4. Adoption de l'ordre du jour

(CE 270921-02)

M. Sansfaçon fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Lavigreur demande l'ajout du point 17.1 « Code vestimentaire », M. Guérin demande l'ajout du point 17.2 « Test rapide », Mme Boyer demande les ajouts des points 17.3 « Places disponibles pour le diner » et 17.4 « Vapoteuse ». Mme Lapré demande l'ajout du point 17.5 « Courriel d'informations des enseignants aux parents ». Mme Boulianne propose l'adoption de l'ordre du jour modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Présentation des membres du conseil d'établissement

M. Sansfaçon initie les présentations et demande un tour de table afin que chaque membre se présente.

- Mme Annie Boulianne, mère d'Amarilys et Rafaëlle Hébert (2^e et 5^e secondaire)
- Mme Élyse Boyer, mère d'Émy et Émile Riel (2^e et 4^e secondaire)
- M. Jean-Claude Guérin, père de Rosalie Guérin (3^e secondaire)
- Mme Annie Lapré, mère d'Olivier et Justin Lapré Landry (2^e et 5^e secondaire)
- Mme Mélissa Lavigreur, mère de Noémie et Mégan Boutin (2^e et 3^e secondaire)
- Mme Laurence Tremblay, mère de William Noël Tremblay (1^{re} secondaire)
- M. Denis Beaudoin, enseignant d'arts plastiques
- Mme Audrey Benoit, enseignante de FMS en adaptation scolaire
- Mme Andrée-Anne Charron, enseignante en éthique et culture religieuse et histoire
- Mme Kathleen Tremblay, enseignante d'arts plastiques et d'art dramatique
- Mme Pierrette Boudrias, bibliothécaire de l'école
- Mme Christine Saint-Jean, animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire
- Mme Margot Caron, membre substitut, mère de Mariana et Catalina Guérin (4^e secondaire)

6. Élections à la présidence

(CE 270921-03)

M. Sansfaçon explique le rôle du président et du vice-président du conseil d'établissement. M. Guérin, appuyé par Mme Lavigreur, propose la candidature de Mme Boulianne à la présidence du CÉ. Mme Boulianne est élue présidente du conseil d'établissement 2021-2022 par acclamation. Mme Boulianne, appuyée par M. Beaudoin, propose la candidature de M. Guérin à la vice-présidence. M. Guérin est élu vice-président du conseil d'établissement 2021-2022 par acclamation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Signature des documents légaux

M. Sansfaçon explique le contenu du document de dénonciation d'intérêts à compléter ainsi que le document pour les délégués au comité de parents. Les membres procèdent à la signature des documents.

8. Régie interne et fonction du CÉ

M. Sansfaçon explique la régie interne et informe les membres sur le fonctionnement du conseil d'établissement. Le document sera envoyé par courriel à tous les membres durant la semaine et M. Sansfaçon demande d'en prendre connaissance.

9. Représentant(e) de la communauté

M. Sansfaçon annonce que le conseil d'établissement peut suggérer un représentant de la communauté. Celui-ci peut conseiller le conseil ou favoriser certains projets de l'école. Les membres proposent Mme Sonia Dumais, responsable des tables de concertation jeunesse et des fonds de jeunesse au CLD. Mme Saint-Jean propose Mme Deland et Mme Tremblay propose une dame de la bibliothèque municipale de Napierville. M. Sansfaçon ira par ordre de proposition en cas de désistement de la part de Mme Dumais.

10. Calendrier du CÉ 2021-2022

(CE 270921-04)

M. Sansfaçon présente une proposition de calendrier. Mme Boulianne propose que les rencontres se fassent le mardi à 18 h 30 au lieu du lundi. Mme Boudrias, propose l'adoption des dates des rencontres du CÉ 2021-2022 qui sont les suivantes : le 27 septembre 2021, le 19 octobre 2021, 16 novembre 2021, le

18 janvier 2022, le 8 février 2022 (facultatif), le 22 mars 2022, le 26 avril 2022, le 31 mai 2022, et le 14 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Rencontre du CÉ : Présentiel ou virtuel – Décision

(CE 270921-05)

M. Sansfaçon sonde les membres du CÉ selon leur préférence pour les prochaines rencontres. Mme Boulianne propose le virtuel, mais avec la caméra ouverte. M. Beaudoin suggère le comodal. Mme St-Jean suggère fortement le virtuel selon la météo l'hiver. Mme Tremblay propose le virtuel et en présentiel selon les sujets traités à l'ordre du jour et le comodal selon la météo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Rapport annuel 2020-2021

Le rapport annuel sera déposé pour la prochaine rencontre.

13. État de situation – Rentrée 2021

Les règles se sont assouplies pour le bonheur de tous. Les élèves sont heureux de fréquenter l'école en présentiel, les activités scolaires et parascolaires peuvent recommencer. Le passeport vaccinal est exigé lors des activités avec proximité et interscolaire. Le passeport n'est pas exigé à l'extérieur dans un cadre pédagogique. 86 % de nos élèves sont adéquatement vaccinées. Le 2^e transport a repris du service. Il sera disponible pour tous les élèves du lundi au jeudi dès 17 h 15.

14. Profil Multisports – inscriptions 2022-2023

M. Forgues est présentement en tournée dans les écoles primaires pour faire la promotion du profil Multisports. La proposition de l'école est de conserver les mêmes critères de sélection, soit la lettre de motivation ainsi que la 1^{re} communication. Tous les élèves qui désirent faire partie du profil peuvent s'inscrire.

15. Normes et modalités – modifiées

M. Sansfaçon présente le tableau et explique les modifications apportées.

16. Calendrier scolaire 2021-2022 – modifiées

Le calendrier sera déposé lors de la prochaine rencontre.

17. Varia

17.1 Code vestimentaire

Mme Lavigueur s'informe sur le port des leggings. M. Sansfaçon fera un suivi auprès du comité vestimentaire de l'école.

17.2 Tests rapides

M. Guérin aimerait savoir si les tests rapides seront offerts aux élèves comme Daigneau le fait présentement. M. Sansfaçon mentionne que le test de dépistage rapide n'est pas prévu pour les écoles secondaires dû au taux de vaccination selon la santé publique. Les dernières éclosions concernent majoritairement les écoles primaires pour l'instant.

17.3 Places disponibles pour le diner

Mme Boyer questionne le nombre de places disponibles pour le diner puisque certains rapportent qu'ils manqueraient de place et doivent aller en récupération pour diner. M. Sansfaçon va vérifier auprès des surveillants sur le plancher. Mme Boulianne propose de sonder les élèves avec le conseil étudiant pour trouver des solutions.

17.4 Vapoteuse

Mme Boyer entend que l'on vapote à l'intérieur de l'école et des classes. Les élèves vapotent à l'insu des enseignants et des surveillants. L'odeur de bonbon rendrait difficile la saisi des vapoteuses. Mme Charron propose des ateliers annuels sur le vapotage pour la prévention.

17.5 Courriel d'informations des enseignants aux parents

Mme Lapré mentionne qu'elle n'a toujours pas reçu de communication de la part de tous les enseignants. M. Sansfaçon fera un rappel en assemblée générale auprès du personnel enseignant.

18. **Levée de l'assemblée**

(CE 270921-06)

M. Guérin propose la levée de l'assemblée à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Annie Boulianne
Présidente



Éric Sansfaçon
Directeur

Adopté le : Mardi 19 octobre 2021